



### EDITO

Chères adhérentes,  
Chers adhérents,

**Les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Nous vous souhaitons d'ores et déjà nos meilleurs vœux pour 2023**

En 2023, nous fêtons les 75 ans de notre Association. Quel chemin parcouru au cours de toutes ces années ! Collectivement, nous avons suivi et mené l'évolution de nos entreprises en nous formant et en nous adaptant à des contextes, des crises et succès bien différents. Les formations ont aussi beaucoup évolué dans leurs modalités, formats et durées. Le Campus EDF Marcel Boiteux que nous avons visité est emblématique des possibilités nouvelles des lieux de formation modernes. Il faut donc que tout change pour que l'essentiel demeure : la volonté d'aller de l'avant et de transmettre, partager nos expériences et savoirs.

En 2023, nous fêtons donc les 75 ans de l'AAE en étant fiers de notre passé et acteurs de notre avenir.

N'hésitez pas à nous contacter par email ([contact@amicale-energies.org](mailto:contact@amicale-energies.org))

Amicalement,  
Ruddy Racon

*Président de l'Association depuis 2011*



Création graphique Frédéric Lopes

**Le président de L'AAE et les membres du Bureau vous souhaitent une belle année 2023**

## Vie de l'Association

### Visite du Campus de Formation EDF

*par Michel Baffie*

Visite guidée du centre de formation EDF Marcel Boiteux  
[Lire l'article en page 2](#)

### Assemblée Générale de L'AAE

La dernière assemblée de l'Association s'est tenue le 22 avril 2022, de nombreux changements sont venus perturber la vie de l'Association...

[Lire l'article en page 2](#)

### Retrouvailles *par André Sannier*

21èmes retrouvailles à Anglet de l'Association Jean-Pierre Sémirot

[Lire l'article en page 3](#)

## Actualité Formation

### Le CPF... Compte Personnel de Formation

*par Paul Duhem*

Attention aux arnaques !  
Tout ce que vous devez savoir sur le CPF...

[Lire l'article en pages 4 et 5](#)



Retrouvez vos ami(e)s de formation dans l'annuaire du site internet de l'AAE [www.amicale-energies.org](http://www.amicale-energies.org)

## Vie de l'Association

### Visite guidée du centre de formation EDF Marcel Boiteux par Michel Baffie et Michel Mendes

Situé sur le plateau de Saclay, en Essonne, le Campus a été ouvert aux stagiaires en 2016

Le bâtiment d'une surface de 25 000 m<sup>2</sup> est spectaculaire. Il marque les esprits par sa taille et par les services de formation innovants qui sont proposés !



En juin dernier, certains membres du bureau de l'AAE ont accompagné notre président de l'Amicale Ruddy Racon pour visiter le Campus EDF Marcel BOITEUX.

Le site se trouve à Saclay dans une zone très technologique, la Silicon Valley francilienne. Outre le « Lab EDF » de la R&D, de grandes écoles se trouvent à proximité, Centrale, Polytechnique, l'Université d'Orsay et Sup élec. Le site est accessible depuis Paris par le RER C et devrait être desservi par la future ligne 18 du Métro « Grand Paris ». La mise en service est prévue en 2026.

Nous avons été accueillis par la Directrice Christine Mauplot et par Thierry Perdrizet, le Communicant du site. La visite a débuté par l'espace show-room qui retrace à la fois **l'histoire de la formation à EDF, avec notamment une caisse**

**pédagogique de Gurcy Le Chatel exposée**, mais aussi les outils pédagogiques actuels, innovants, le e-learning, les serious-game, le digital Learning...

Dans la salle d'activités, la learning factory met à disposition des formateurs des outils pédagogiques innovants pour créer des formations les mieux adaptées aux attentes des entreprises et des stagiaires.

Nous avons poursuivi notre visite par les salles de formation des électriciens. Les stagiaires y apprennent la théorie mais peuvent également s'exercer à la pratique de leurs métiers.

Nous avons eu la chance de visiter les 2 simulateurs de salle de contrôle des centrales nucléaires de 900 MW et 1300 MW.

En extérieur du bâtiment, un réseau aérien d'entraînement aux gestes métier de la distribution a été installé, ce qui donne au Campus un air de nos anciennes Ecoles de métiers.

Notre parcours s'est terminé par la visite d'une chambre et les espaces de vie collective, le restaurant d'entreprise et la salle de sport. Ces derniers sont dignes d'une qualité hôtelière avec un prix de nuitée très compétitif ! ☺ Pour ceux qui se souviennent des premières chambres des Mureaux... cela n'a plus rien à voir !

Après avoir chaleureusement remercié nos hôtes, nous leur avons indiqué qu'un article serait rédigé pour le prochain bulletin d'information à destination des adhérents de l'AAE.

[Lien vers la vidéo du Campus](#)

## Vie de l'Association

### Assemblée Générale de l'AAE 2022

Comme chaque année, l'AAE a tenu son assemblée générale. Celle-ci s'est déroulée à distance via un tout nouveau média numérique, Zoom. Chacun a pu ainsi partager sur les sujets abordés et suivre les visuels projetés. Au niveau légal, l'association se porte bien, les

comptes sont contrôlés et validés, les budgets sont suivis. Les membres du Bureau remercient les adhérents qui ont renouvelés leur cotisation et spécifiquement les donateurs. **Chaque don est associé à un petit mot, qui fait « chaud au cœur » et démontre l'attachement à l'AAE.**

Au niveau des membres du bureau, des changements ont eu lieu et l'équipe a besoin d'être renforcée.

**N'hésitez pas à nous rejoindre !**

**Vous souhaitez recevoir le PV de l'AG de l'association ?**

Transmettez nous votre demande, nous y répondrons.



[contact@amicale-energies.org](mailto:contact@amicale-energies.org)



## 21<sup>èmes</sup> retrouvailles à Anglet de l'Association Jean-Pierre Sémirot *Par André Sannier*



Association Jean-Pierre Sémirot-21èmes Retrouvailles à la M.F.d'Anglet du 15 au 22 Mai 2022.

Un reportage a été réalisé par la CCAS [Pour que vive l'esprit de Gurcy \(ccas.fr\)](http://ccas.fr)

Article édité uniquement sur le Site de la CCAS

**En préparation les 22<sup>èmes</sup> retrouvailles à Bruscu du 12 au 19 juin 2023**

### L'Association a réuni du 14 au 21 mai 2022, 67 participants pour 37 vétérans de la 1<sup>ère</sup> à la 32<sup>ème</sup> promotion

Que ce soit pour Arès en 2019, avec une interruption en 2020 à cause de la Covid, puis pour Kaysersberg en 2021, nous avons bénéficié de la convention passée en 2017 entre la CCAS et l'Association Amicale Energies qui dans son article 3 stipule « *La CCAS s'engage à faciliter l'accès à la réservation des centres CCAS dans le cadre des rencontres et manifestations organisées par l'AAE* ».

Nous remercions le Président et les membres du CA de l'AAE, d'avoir ainsi facilité l'organisation de nos retrouvailles dans le cadre des « Régions Proposent ». Un partenariat qui nous avait été

refusé par le passé lors de l'organisation de nos retrouvailles, par la CCAS, en nous considérant comme organisme extérieur.

Nous avons procédé de même pour cette année. En 2021, nous avons pris une option pour Anglet, mais le décès de notre Président François Moncla, survenu le 28 novembre 2021, a retardé notre préparation. Le compte bancaire bloqué, nous avons dû nommer un nouveau Président en Assemblée Générale extraordinaire.

Marcel Mouqué de la 32<sup>ème</sup> promotion, précédemment trésorier-adjoint, a bien voulu prendre le poste, le secrétaire ne pouvant cumuler les deux rôles.

C'est le président de la CMCAS de Pau, Jean-Maurice Darboucabe, ami de François, qui a sauvé

notre projet en acceptant de passer la convention au nom de la CMCAS et d'assurer les transferts financiers avec la secrétaire Sandrine Camus et nous les remercions.

Ainsi, comme chaque année depuis 1997, nous avons pu revivre la joie de nous retrouver, avec une pensée pour tous nos copains disparus.

Nous avons passé une très bonne semaine à Anglet grâce à l'excellent accueil de la responsable principale, Cécile Castandet et de son adjointe Christelle Médiavilla, leur personnel et la parfaite organisation de notre séjour.

**Ce bon souvenir nous a décidé, malgré nos âges de 85 à 97 ans, de poursuivre une année de plus notre belle aventure de 25 ans.**



## Actualité Formation

### Le Compte Personnel de Formation : En bref ce que vous devez savoir sur le CPF !

Par Paul Duhem

#### Le CPF c'est quoi ?

Le CPF permet à toute personne active, d'acquérir des droits à la formation. Ainsi, à son initiative la personne peut contribuer au maintien de son employabilité et à la sécurisation de son parcours professionnel

#### C'est pour qui ?

Pour tous les salariés actifs de plus de 16 ans (également les apprentis de 15 ans sous contrat).

Au moment du départ en retraite le compte est fermé excepté si le salarié exerce des activités bénévoles et de volontariat.

#### Consulter son CPF

Chacun dispose, sur le site officiel

[moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr) d'un espace personnel sécurisé.

Après s'être identifié sur son Compte personnel de formation, il peut :

- connaître son crédit en euros
- identifier les formations éligibles au CPF auxquelles il a droit
- se renseigner sur les financements
- accéder à des services numériques comme des conseils en évolution professionnelle (gratuit)

#### Comment est-il alimenté ?

Le CPF est crédité en euros et non plus en heures.

Les salariés à temps plein ayant travaillé au moins la moitié du temps légal dans l'année précédente ont acquis 500 € par an pour se former, dans la limite d'un plafond de 5 000 €. Les montants sont respectivement de 800 € et 8 000 € pour les non qualifiés.

Les salariés dont le temps partiel est inférieur à 50 % du temps complet acquièrent des droits au prorata.

Les travailleurs indépendants acquièrent 500 € par année de travail (limite de 5 000 €) ou au prorata du temps pour une année incomplète.

Le CPF est également accessible aux agents publics, aux personnes en recherche d'emploi, aux travailleurs saisonniers, aux personnes en situation de handicap selon des dispositions adaptées.

#### Quelles formations ?

Sont éligibles au Compte personnel de formation (CPF) pour tous les actifs, d'une manière générale toutes les formations qualifiantes enregistrées au répertoire national des certifications

professionnelles (RNCP), la validation des acquis de l'expérience (VAE), le bilan de compétences, les formations de créateur ou repreneur d'entreprise, la préparation au permis de conduire.

Seuls les organismes de formation éligibles sont référencés sur « MonCompteFormation ».

#### Attention aux arnaques

**Ne donnez jamais vos codes CPF !**

Tous les démarchages téléphoniques, ou par email, ou autres sont des **pratiques frauduleuses et illégales**.

**Aucun professionnel n'est autorisé à vous les demander**

**Pour plus d'informations vous pouvez consulter :**

[Cybermalveillance.gouv.fr](http://Cybermalveillance.gouv.fr) : le site de l'assistance et prévention du risque numérique de l'état

Pour signaler des SPAM vocaux : [33700.fr](http://33700.fr)

Pour signaler des SPAM par messagerie : [signal-spam.fr](http://signal-spam.fr)

Les informations [CNIL](http://CNIL) sur l'usage du numéro de sécurité sociale



## Le Compte Personnel de Formation ... suite de l'article !

### Utilisation

Le Compte personnel de formation (CPF) est mobilisé avec l'accord exprès du titulaire ou de son représentant légal.

Lorsqu'elle est suivie en tout ou partie, pendant le temps de travail, le salarié doit demander une autorisation d'absence à son employeur. Des délais de 60 ou 120 jours minimum, selon la durée de la formation, et de 30 jours maximum pour la réponse sont définis.

L'accord de l'employeur n'est pas nécessaire si la formation est réalisée en dehors du temps de travail.

Mais le CPF a été conçu dans un esprit de co-construction entre employeur et employé. Aussi des accords collectifs d'entreprise peuvent définir des conditions relatives au financement, d'abondement éventuel, de formation que l'employeur prend en charge.

Le refus du titulaire du compte de mobiliser son compte ne constitue pas une faute. L'entreprise doit s'assurer que le salarié a donné un accord exprès à la mobilisation de son CPF.

Les demandeurs d'emploi lorsque la formation correspond à leur projet professionnel peuvent bénéficier d'un abondement (sous certaines conditions) de Pôle Emploi pour financer le reste à charge d'un projet de formation

dans les cas où les droits CPF sont insuffisants.

Les agents du service public effectuent leurs demandes dans des conditions similaires selon les procédures définies par leurs employeurs.

### Formation à l'étranger

Le Compte personnel de formation (CPF) peut être mobilisé par son titulaire pour la prise en charge d'une formation à l'étranger dans les conditions fixées à l'article. [L. 6323-6 du Code du travail](#).

Le titulaire d'un CPF à la recherche d'emploi peut mobiliser son compte dans un État membre de l'Union européenne autre que la France s'il n'est pas inscrit auprès de Pôle emploi et sous réserve de l'existence d'une convention entre les deux pays.

### Nombre d'heures disponibles insuffisant

Lorsque le coût de la formation est supérieur au montant des droits inscrits sur le compte, des abondements peuvent venir compléter les droits existants, par le titulaire lui-même ou par l'employeur pour les salariés (accord collectif ou non) Certains abondements ciblent particulièrement les travailleurs licenciés dans le cadre d'un accord, les accidentés du travail

ou de maladies professionnelles, les salariés en projet de transition professionnelle.

### Changement de situation

Le crédit en euros inscrit sur le compte demeure intégralement acquis pour la personne en cas de changement de statut, de situation professionnelle ou de perte d'emploi, quel que soit le motif de rupture du contrat de travail. Le CPF est attaché à la personne et non pas au contrat de travail ou au statut

### Les liens utiles :

Votre compte privé : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/>

Pour s'inscrire : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/compte-personnel-formation>

Service gratuit du conseiller en évolution professionnelle (CEP) : <https://mon-cep.org/>

Pour les agents de la fonction publique : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/compte-personnel-de-formation-cpf>

#### **Bon à savoir**

*Par exception le CPF peut continuer d'être alimenté au titre [des activités bénévoles et de volontariat](#), même lorsque son titulaire a fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite.*

## TEMOIGNAGES D'AMITIES



Chers Amis,  
Je me dois de vous informer d'une triste nouvelle qui me peine et peinera aussi tous ceux qui l'ont connu.  
**Michel BASSEREAU** nous a quitté le 24 octobre 2022, miné par un cancer qui ne l'a pas épargné. Son épouse m'a appelé ce mardi 25 pour m'en informer.

Michel fut un acteur actif et apprécié de notre

Amicale. Il œuvra notamment sur la Région Rémoise dont il s'occupa avec bonheur durant de nombreuses années. Un fidèle parmi les fidèles, épousant la cause des PO, participant avec bonheur à toutes nos Assemblées Générales. Il a toujours marqué par sa bonhomie et sa relation empreinte de compréhension et de sympathie souriante envers chacun.

Nous nous associons au chagrin de son épouse et de sa famille.

Jean Claude NEBOUT,  
Président d'honneur



Il est parti !  
C'est avec émotion que nous avons reçu un message de Jean-Claude nous faisant part de la disparition subite le 1er novembre 2022 de son fils, **Stéphane**, âgé de 56 ans.

Jean-Claude constate "qu'à cet âge, la logique est de nouveau mise à l'épreuve tant il est évident pour lui ... qu'il aurait dû disparaître avant lui, même s'il est

des situations autrement plus dramatiques, qu'il mesure au quotidien ».

Nombre d'entre vous ont connu le fils de Jean-Claude et Jane, lors des Assemblées Générales et voyages qui furent organisés à l'époque de la PO, sous sa Présidence. La disparition de Stéphane a frappé brutalement son épouse et ses deux enfants.

L'Amicale s'associe à la peine de sa famille et leur souhaite bon courage dans cette épreuve.

Claude BENARD,  
Secrétaire générale

## LA BOUTIQUE DE L'AAE

<http://www.amicale-energies.org/boutique.html>



Vous y trouverez à commander :

- Le Livre LICO
- Les CD et DVD de retrouvailles de Soissons-Cuffies, de Gurcy
- Le CD des hymnes des Ecoles de Métiers

de Gurcy le Chatel, La Pérolière, Soissons-Cuffies, Lyon la Mouche et Nantes-Montluc ainsi que quelques airs qui vous rappelleront le "bon temps".



**Soutenez l'Association Amicale Energies : Pensez à renouveler votre adhésion [www.amicale-energies.org](http://www.amicale-energies.org)**

### Pour votre adhésion ou commander un produit, utilisez ce bon de commande simplifié.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse e-mail : \_\_\_\_\_  
Adhésion >> Votre école : \_\_\_\_\_ Formation : \_\_\_\_\_  
Année : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_ Entreprise /Unité : \_\_\_\_\_

- Adhésion/Renouvellement (21 euros)
- LICO Edition papier (15 euros)
- DVD Retrouvailles des anciens de Soissons Juin 2016 (25 euros)
- DVD Retrouvailles des anciens de Soissons d'avril 2014 (25 euros)
- DVD « Les 3 de Gurcy & L'Ecole de la vie » (25 euros)
- DVD « Le Déphasé - Edition Spéciale » de Gurcy – 27/03/2004 (25 euros)
- CD « Soissons Cuffies" (Soissons - 3 juin 2006 - diaporama) » (25 euros)
- DVD « Gurcy - 27 mars 2004 - photos et film » (25 euros)
- CD Rom « Hymnes des Ecoles de Métiers » (15 euros)

Découpez ce bon de commande - Envoyez-le avec votre règlement à **Association Amicale Energies - Fondation Groupe EDF - 6 rue Récamier 75007 PARIS**



**Adhérer**  
**Renouveler votre adhésion**  
**Commander dans la boutique**

Montant total : \_\_\_\_\_  
Faire un don : \_\_\_\_\_  
TOTAL : \_\_\_\_\_

L'Association Amicale Energies remercie les contributeurs à ce numéro.

